

EXTRAIT du Procès-Verbal des Délibérations prises par le Conseil Municipal dans sa séance

du MARDI 8 AVRIL 2025 à 18 h 30

(Application de l'article 32 du Code de l'Administration Communale)

Membres du Conseil (par ordre alphabétique)

Nom et Prénom	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir	Nom et Prénom	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir
ANCEAUX Jean-Luc	X				GILLARDIN-THOMAS Véronique	X			
ANTION Claude	X				HENRY Philippe	X			
BAUGNON Mathilde	X				KEROUH Nordine	X			
BUARD CHAMPESME Jocelyne	X				LECLERCQ Josiane	X			
CARRÉ Cyrielle	X				LEFEBVRE Gilles		X		à Philippe HENRY
CHAZAL Raphaël	X				NICKLAUS Bruno		X		à Jocelyne BUARD CHAMPESME
CITONY Lazare	X				PAUCHET David	X			
COURTOIS Jean- Paul	X				PIERSON Fabien	X			
DIONOT Michel		X		à Claude ANTION	PIGEARD Sandrine			X	
DUPUIS Claudine	X				SCHUMANN Yves	X			
GARNIER Christian	X				THOUVENIN Odile	X			
GÉRARD Christine	X				TOTAL	19	3	1	

Il dénombre 19 Conseillers présents et constate que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du C.G.C.T. est remplie.

<u>Membres du C.M. : 23 Membres</u>		
		<i>Votants</i>
Présents	19	22
Pouvoirs	3	
Absents	1	

Pouvoir(s) :

M. DIONOT Michel à M. Claude ANTION

M. LEFEBVRE Gilles à M. Philippe HENRY

M. NICKLAUS Bruno à Mme Jocelyne BUARD CHAMPESME

Ordre du jour : Désignation d'un secrétaire de séance (Article L 2121-15 du C.G.C.T.) ✦ Ville : Affectation du résultat 2024, ✦ Ville : Fiscalité 2025, ✦ Ville : Budget primitif 2025.
--

Désignation d'un secrétaire de séance : M. CHAZAL Raphaël se propose d'être Secrétaire de séance. M. CHAZAL Raphaël est désigné Secrétaire de séance, à l'unanimité (22 voix pour).
--

Observations et Vote : PROCÈS-VERBAL du Conseil Municipal du Mardi 18 Mars 2025 à 18 h 30 Le procès-verbal du Conseil Municipal du 18 mars 2025 à 18h30 est adopté à l'unanimité (22 voix pour)
--

N° 1 – 20250408 13**1. Ville : Affectation du résultat 2024**

Par 22 voix pour, le Conseil Municipal :

- décide d'affecter le résultat de fonctionnement en section d'investissement comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2024	434 960,70 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)	300 000,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	134 960,70 €
Résultat d'investissement VILLE à reprendre au BP 2025 (ligne 001)	937 759,66 €
Déficit global cumulé au 31/12/2024	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	0,00 €

N° 2 – 20250408 14**2. Ville : Fiscalité 2025**

Par 22 voix pour, le Conseil Municipal vote les taux communaux de la fiscalité pour l'année 2025 :

- Foncier Bâti - **28,84 %**
- Foncier Non Bâti - **17,58 %**
- Taxe d'habitation – **2,91 % uniquement sur les résidences secondaires.**

Arrivée de Mme PIGEARD Sandrine à 18h46

N° 3 – 20250408 15**3. Ville : Budget primitif 2025**

Par 18 voix pour et 5 voix contre, le Conseil Municipal vote le budget primitif 2025 de la Ville tel que présenté, par chapitres pour la section de fonctionnement et par articles-opérations pour la section d'investissement :

		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Dépenses et Recettes 2025	1 167 596,47	1 363 473,10
	Résultat de fonctionnement reporté 2024 (002)		134 960,70
	Virement à la Section d'Investissement (023)	330 837,33	
	TOTAL	1 498 433,80	1 498 433,80
Investissement	Dépenses et Recettes 2025	3 132 092,96	1 203 384,92
	Affectation de résultat (1068)		300 000,00
	Résultat d'Investissement reporté 2024 (001)		937 759,66
	Virement à la Section d'Investissement (021)		330 837,33
	Restes à réaliser au 31/12/2024	228 331,92	588 442,97
	TOTAL	3 360 424,88	3 360 424,88

Séance du Conseil Municipal levée à 19h08

Le Maire
Claude ANTION

Compte-rendu affiché le 9 avril 2025

